

COMMUNIQUE DE PRESSE

Besançon, le 6 novembre 2020

Mise en service à 2 x 2 voies de la RN57 entre l'A36 et l'échangeur de la gare TGV le 10 novembre 2020

Les travaux de mise à 2 x 2 voies de la RN57 sur la portion comprise entre l'A36 et l'échangeur de la gare TGV sont terminés depuis la mi-octobre. Les audits et procédures de vérification de sécurité ont eu lieu ces dernières semaines et les quelques reprises nécessaires ont été réalisées la première semaine de novembre.

La mise en service à 2 x 2 voies aura lieu le 10 novembre.

Elle interviendra après enlèvement des cônes bloquant l'accès à la seconde voie et démasquage des panneaux de signalisation au cours de la journée du 9 novembre.

À compter de la mise en service, les usagers pourront circuler à 2 x 2 voies :

- à 70 km/h sur la portion comprise entre l'ouvrage de l'échangeur de l'A36 et la fin de l'échangeur « Espace-Valentin Nord » (au niveau de l'ancien carrefour avec la RD5). Cette limitation est imposée pour des questions de sécurité routière en raison de la grande proximité des deux échangeurs (échangeurs n°53 et n°52) et de l'enchaînement courbe-contre-courbe au niveau de Miserey-Salines ;
- à 90 km/h sur le reste de la section. Cette limitation a été arrêtée à l'issue de l'enquête publique du projet pour répondre aux craintes des riverains vis-à-vis de la pollution atmosphérique et des nuisances acoustiques.

Cette portion de nouvelle route a le statut de « route express », cela signifie notamment que :

- son accès sera interdit en permanence aux piétons, aux cavaliers, aux cycles, aux animaux, aux véhicules à traction non mécanique (dont les vélos), aux véhicules à propulsion mécanique non soumis à l'immatriculation et notamment aux cyclomoteurs, tricycles et quadricycles à moteur (dont les voiturettes), aux tracteurs, matériels agricoles et matériels de

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

<http://www.doubs.gouv.fr/>

travaux publics visés à l'article R.138 du Code de la Route et aux véhicules automobiles ou ensembles de véhicules qui ne seraient pas capables, par construction, d'atteindre en palier une vitesse de 40 km/h ;

- le stationnement y est interdit sauf en cas de nécessité absolue ;
- la publicité visible depuis la route est réglementée (décret n°76-148 du 11 février 1976 relatif à la publicité et aux enseignes visibles des voies ouvertes à la circulation publique) ;
- sa traversée n'est possible que par des franchissements et par des passages dénivelés.

Cette mise en service de l'aménagement routier s'accompagne également de la mise en service de la nouvelle voie *modes doux* en site propre, permettant de relier Miserey-Salines et Chatillon-le-Duc. Cette voie *modes doux* qui débute dans le prolongement de la rue « Sous les Vignes » à Miserey-Salines, longe la RN57 côté Ouest, puis la franchit grâce à un passage inférieur. Elle se poursuit côté Est pour contourner l'échangeur de la gare TGV.

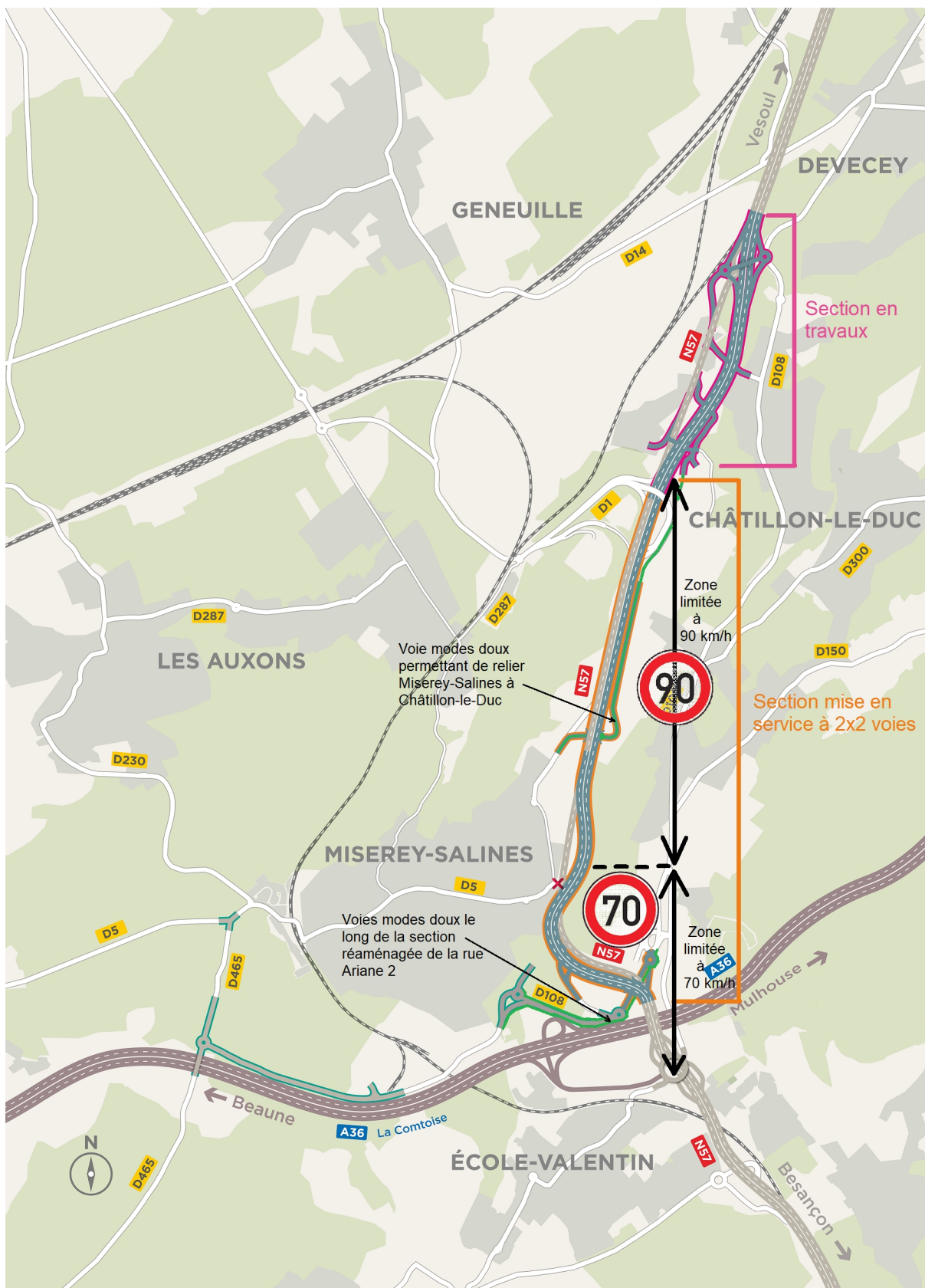
Cette voie rejoindra dans un premier temps la RN57 à Cayenne. Lorsque les travaux de mise à 2 x 2 voies de la RN57 entre l'échangeur de la gare TGV et Devecey (déviation de Cayenne) seront achevés, cette voie verte sera prolongée le long de la nouvelle RN57 jusqu'au giratoire de Devecey. Les travaux de la partie nord (déviation de Cayenne) se poursuivent avec les travaux d'ouvrages d'art. Sa mise en service est envisagée pour 2024.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

Tél : 03 81 21 67 18
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
17E rue Alain Savary CS 31269
25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

<http://www.doubs.gouv.fr/>



Odile Roque Bedeaux
 pôle communication
 Direction régionale de
 l'Environnement, de l'Aménagement et
 du Logement

Tél : 03 81 21 67 18
 Mèl : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
 17E rue Alain Savary CS 31269
 25005 BESANCON cedex

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

<http://www.doubs.gouv.fr/>